

Si Valigny m'était conté ...



Mairie de Valigny

15, route d'Ainay - 03360

Tél: 04.70.66.60.77

Courriel: mairie-valigny03@wanadoo.fr

www.valigny.fr

Le message du Trimestre

L'environnement, nous sommes tous concernés !

Tous les médias en parlent, 2020 d'après Météo-France, aura été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France, devant 2018.

Ce réchauffement climatique est dû aux dégagements des gaz à effets de serre et produits principalement par l'activité humaine. Dioxyde de carbone (CO₂) et méthane (CH₄) sont les principaux. S'ils sont supérieurs à la capacité naturelle de leur absorption par le monde végétal et les océans, ils forment alors une couverture autour du globe terrestre qui en empêche la régulation naturelle de la température. Catastrophes naturelles de plus grande intensité et plus fréquentes, hausse du niveau des mers avec les risques de migrations climatiques, diminution des récoltes mondiales, sont quelques-unes des conséquences planétaires de ce réchauffement.

Nous pouvons dès à présent sur notre territoire, en apprécier certains effets : hivers doux, été très chauds, et une saison sèche qui s'étale dans le temps. Nos agriculteurs sont les premiers touchés, avec un déficit d'eau marqué lorsque les plantes en ont besoin le plus, c'est-à-dire en fin de printemps/début d'été ainsi qu'au début de l'automne. L'économie du Pays de Tronçais dépend en grande partie de notre belle forêt d'exception, et donc de la santé de ses arbres. Or le déficit d'eau marqué depuis trois années, a entraîné rien qu'en 2020, l'abattage prématuré de 10.000 m³ de chênes voués à la dessiccation, et donc invendables pour la tonnellerie de luxe, notre principale source de revenu.

Alors que faire face à cet enjeu planétaire ?

L'Europe en pointe sur ce sujet, vise la neutralité carbone d'ici 2050 (on absorbera la totalité du CO₂ que nous produirons). Pour y arriver, elle engage un tiers de son budget, dans le « Pacte vert pour l'Europe ».

La France n'est pas en reste avec de nombreux plans de soutien vers une économie durable (participation financière à l'isolation des bâtiments, aide à l'achat de véhicules propres, engagement dans le développement des énergies vertes...).

La communauté de communes est elle aussi engagée, au travers du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

La commune, au cours du précédent mandat a réalisé une chaufferie bois avec un réseau de chaleur pour l'école, la mairie et le pôle socioculturel. Le Pôle socioculturel est aux normes énergétiques RT 2012, des panneaux photovoltaïques ont été posés sur sa toiture et les bâtiments de l'école ont été isolés lors de travaux effectués par la Com-

SOMMAIRE

P1—Le message du trimestre

P2—Brèves

P4—La parole à ...

munauté de Communes. Au cours de ce mandat nos actions en faveur de l'environnement vont se poursuivre et sont une de nos priorités absolues. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Et nous les citoyens ?

Nous sommes tous acteurs du climat au travers de nombreux petits gestes du quotidien : en triant au mieux nos déchets, en limitant nos déplacements superflus en voiture, en isolant notre logement, en ne gardant l'éclairage que lorsque la pièce est utilisée, en accompagnant les enfants à l'école à pied ou à vélo (lorsque le domicile n'est pas très éloigné de l'école), en chauffant notre domicile à 19°C ...

Alors, agissons tous pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants !

Le Maire, les Adjointes et les Conseillers

La Mairie est à votre disposition pour toute initiative « citoyenne-environnement », et pour tout renseignement.



**Une
équipe à
votre
service !**

Si Valigny m'était conté ...



Brèves

Travaux urgents à la mairie :

Le bâtiment de la Mairie est en état de dégradation avancé. Cela fait déjà deux ou trois années que des réparations de fortune sont faites au niveau de la toiture. Pendant les pluies de décembre, nous avons eu des infiltrations d'eau conséquentes au premier étage (flaques d'eau sur le sol, murs gorgés d'eau, apparition de moisissures ...).

Nous pensons engager des travaux limités à la toiture, et Alain Becquart en charge des bâtiments avait commencé à réunir des devis.

Cependant, la majeure partie des huisseries extérieures datent de plus de 100 ans (construction du bâtiment en deuxième moitié de XIXème siècle). La Mairie est une véritable passoire thermique, qui consomme à elle seule, juste pour chauffer convenablement le secrétariat, plus d'énergie que l'ensemble des bâtiments de l'école.

Nous avons aussi l'intention d'aménager l'agence postale, comme cela est couramment fait dans les petites communes, dans les locaux de la Mairie. Les avantages sont nombreux : synergie entre le secrétariat et l'agence postale, locaux et toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite (ce qui n'est pas le cas à l'agence actuelle), places de parking, meilleure utilisation des locaux communaux ...

Le premier étage de la Mairie (surface utile d'environ 110 m²) est actuellement inutilisé et inutilisable (moisissures comme nous l'avons vu précédemment, électricité inexistante dans la moitié de l'étage, pas d'accès au numérique, chauffage défectueux, plâtres des murs et plafonds qui se détachent ...). Il est dans « son jus » du 19ème siècle.

Tous ces éléments nous ont amené à repenser notre stratégie. Les taux d'intérêts pour les collectivités sont inférieurs à 1%, et dans le cadre du plan de relance, l'état, le département, la région et l'Europe ont débloqué des subventions et notamment pour la réfection énergétique des bâtiments publics. Tous les feux sont au vert, d'autant plus que certains de nos emprunts s'achèvent cette année, allégeant notablement les annuités de remboursement.

Le conseil Municipal dans sa séance réunie d'urgence le 5 janvier dernier, a voté à l'unanimité un plan de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment Mairie.

Ce plan comporte :

- Réfection de la toiture et des cheneaux
- Changement de toutes les huisseries extérieures
- Isolation par doublage de tous les murs intérieurs

- Isolation des greniers
- Aménagement de l'agence postale
- Mise aux normes de l'électricité
- Mise aux normes incendie du bâtiment et notamment des archives
- Réaménagement de la salle du conseil, qui est aussi la salle dans laquelle ont lieu les mariages
- ...

Un premier jeu de plans détaillés a été remis par l'architecte aux élus, afin qu'ils se prononcent sur les suggestions de ce dernier. Un avant-projet chiffré doit nous être remis fin janvier, afin que nous déposions nos demandes de subventions avant la date limite du 15 février 2021, sans quoi, le dossier sera reporté d'un an (15 février 2022).

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'évolution de ce dossier, notamment les plans retenus, et les éléments financiers.



Connectez-vous à Intra-Muros, et faites-le savoir autour de vous !

Notre commune communique sur IntraMuros.

L'union fait la force !

La communauté de communes du Pays de Tronçais, finance et met à la disposition de ses 15 communes, un nouvel outil numérique, IntraMuros. Ce dernier est complémentaire du site Internet de Valigny.

Un outil au service de notre territoire :

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui permet d'accéder à toutes les informations de notre bassin de vie. Les événements, actualités et points d'intérêt de notre commune et de celles aux alentours sont consultables en temps-réel.

En sélectionnant une commune, on découvre les informations et les services de son territoire.

Un outil pour le tourisme :

Si Valigny m'était conté ...



Cet outil numérique est au service des habitants de la communauté de communes, mais aussi des personnes extérieures qui viennent visiter notre territoire si beau et si riche en découvertes.

L'accès à l'application se fait au travers de tout smartphone qui a accès à Internet, et gratuitement pour tous les utilisateurs. Il suffit de télécharger le logiciel la première fois, et c'est tout.

Pour l'installer... Vous flashez sur le QR code ci-dessous.



CCAS, colis de Noël :

L'année 2020 est décidément très particulière. Tous les ans début décembre, un repas accompagné d'une animation, est offert aux plus de 68 ans de notre commune. Il est organisé par le CCAS et financé par la commune. En raison de la COVID, environ 120 colis ont été distribués le samedi 19 décembre au domicile des ayants droit, grâce aux membres du CCAS. Nos résidents en Ehpad ont eux aussi reçu leur colis. Merci aux bénévoles du CCAS !

Assistance scolaire, projet coup de pouce :

En lien avec notre instituteur M. Simon Clignac, le Centre Social de Lurcy-Lévis propose un temps court d'aide aux leçons, les samedis matin, aux enfants qui présentent certaines difficultés.



Une animatrice du centre social, encadrerait 3 ou 4 enfants pour leur donner gratuitement un petit coup de pouce, dans le respect des réglementations bien entendu. Pour cela un local a été mis à leur disposition dans l'école de Valigny.

Espérons que les familles concernées donneront un retour

favorable à cette très belle initiative !

Charte « Rivières et Fleuves sans plastique » :

Dans le cadre de son engagement pour un environnement protégé, la municipalité vient de signer la Charte "Mon territoire s'engage : rivières et fleuves sans plastique, océan protégé". Cette charte est articulée autour d'une quinzaine d'actions. Certaines nous concernent directement, et seront mises en œuvre progressivement au cours de notre mandat. Nous aurons l'occasion d'en reparler. En attendant, vous pouvez consulter le site : www.fleuve-sans-plastique.fr.



COVID 19 :

Centres de Vaccinations dans le département de l'Allier Personnes de + de 75 ans ou présentant des pathologies graves

Montluçon :

Centre Athanor, rue Pablo Picasso :

0 801 902 409

www.doctolib.fr

Moulins :

- Salle des Fêtes, 1 place Maréchal de Lattre de Tassigny

04 70 48 50 00

- Centre hospitalier, 10 avenue du général de Gaulle

04 70 46 11 00

www.doctolib.fr

Vichy :

Maison des associations, 3 place Charles de Gaulle

0 800 70 99 99

www.doctolib.fr

Bus itinérant pour vaccination :

A Cérilly : 1er février et 15 février

0 801 902 446

www.doctolib.fr

Les informations sur les centres de vaccination sont disponibles sur : www.sante.fr et au 0 800 009 110

Renouvellement des tables mises à disposition :

La Mairie poursuit le renouvellement des anciens plateaux dont l'état est très dégradé. Nous disposons ainsi de 21 tables et bancs neufs.

Si Valigny m'était conté ...

Comité de rédaction : commission communication

Delphine Deschaume - Dominique Govignon - Nadette Hatt
Francis Leblanc - Marie Millerat-Daldin

La parole à ... nos artisans

Mathieu Angevin, plombier

L'histoire de Mathieu Angevin avec Valigny commence en 2009 et relève d'un choix délibéré.

En effet, rien ne prédestinait ce chauffeur « au long cours » né dans le Loiret, à devenir plombier chauffagiste dans notre commune.

Lui qui pendant 18 ans, est parti au volant de son camion sillonner jusqu'à 17 semaines consécutives, les pays les plus divers, mais surtout les plaines Russes qu'il affectionne tout particulièrement, n'avait pas a priori vraiment le profil pour devenir « sédentaire ».

C'est pourtant le choix qu'il a fait !

Trouvant les nouvelles missions routières moins attrayantes et surtout plus courtes, il a négocié un nouveau virage et opté en 2008 pour un congé individuel de formation au métier de plombier chauffagiste.

Un nouveau métier et le hasard d'un stage dans la région, tous les ingrédients étaient là, pour que Mathieu s'arrête à Valigny.

Depuis 2009, il dépanne les Valignois et Valignois, à qui il avoue donner la priorité quand celles-ci ou ceux-ci l'appellent. D'autant plus que les habitants de Valigny représentent pour lui une clientèle fidèle.

Il nous dit intervenir tous les jours de la semaine, même certaines fois le week-end, et « réparer tant que cela est réparable ». A côté de ces réparations qui occupent une très grande partie de son temps, il pose du matériel neuf, et réalise de nouvelles installations, notamment des chaudières aussi bien au fuel, au bois ou à granulés ...

Mathieu s'attarde un peu sur un autre aspect de son métier qu'il semble particulièrement affectionner : le conseil et l'esthétique concernant les salles de bain.

Il indique aimer la décoration et être tout à fait à même de livrer une salle de bain « clé en main » après avoir conseillé le client sur le choix des matériaux, la couleur et la forme du projet.

En lien avec un fournisseur qui le livre tous les jours, il peut sans problème faire face à la demande. Il compte cependant certains retards et délais liés au fait qu'il travaille seul ; les urgences successives le pousse à faire des choix pour redéfinir les priorités qui ne sont pas les mêmes en fonction des saisons. Il souligne d'ailleurs à cette occasion que manquer d'eau chaude en été ne présente pas la même urgence qu'en hiver !

Ce constat ne le fait pas pour autant envisager le recrutement d'un salarié ; il assume son choix et n'envisage pas de modifier son projet, ni de donner une autre forme à son entreprise.

Il porte également un regard positif sur ses confrères des communes voisines avec lesquels il estime « travailler en bonne intelligence » et même en partenariat à l'occasion de chantiers plus importants.

A noter que ces gros chantiers partagés relèvent le plus

souvent du « bouche à oreille ».

La Covid lui a amené un surcroît de travail qu'il explique par le fait que le confinement a conduit les gens à décider de travaux portant parfois sur des problèmes anciens mais qui ont pris une toute autre importance, devenant soudainement urgents pour les personnes concernées.

Même s'il note aujourd'hui une plus grande exigence de la clientèle par rapport à 2009, notamment en termes de délais, on sent qu'il a fait ce métier par choix, et qu'il l'exerce avec une certaine forme de liberté et de flexibilité en ce qui concerne les jours de travail et les horaires. Ses journées de travail peuvent en effet s'étendre de 8 heures 30 à 20h, voire parfois 21h.

Au gré des opportunités, et au fil des rencontres, il n'exclut pas à terme de livrer une partie de son savoir à un jeune plombier chauffagiste qui partagerait le même goût de ce métier.

Contact :

16, route de l'étang – 03360 Valigny

Tél: 06.85.52.58.18



Johan CARDOSO C.ELECT

Johan CARDOSO électricien est installé à son compte à Valigny depuis le 02 février 2020.

Pur produit de nos contrées, Johan est né à Bourbon l'Archambault, a passé une partie de son enfance à VALIGNY, lieu-dit Euvy.

Son épouse et lui-même sont installés à Valigny depuis 18 ans maintenant. Ils sont parents de trois enfants 12, 15 et 22 ans.

De l'école à Lurcy-Lévis à sa formation professionnelle à Moulins, il obtient son bac professionnel d'électromécanique.

Il n'a cessé depuis d'œuvrer notamment en qualité de technicien en informatique et électroménager chez TORTUE BAY-DIRECT au VEURDRE, puis au sein de l'entreprise CORMIER Plomberie et électricité à ISLE-et-BARDAIS, jusqu'à son installation à VALIGNY.

Il intervient sur des chantiers dans un rayon de 50 à 60 Km autour de VALIGNY, pour tous travaux électriques dans le neuf ou la rénovation. Il assure également le dépannage du gros électroménager (sauf le froid). Il précise que sa qualité d'auto entrepreneur inclut les mêmes obligations qu'un artisan en matière d'assurance multirisque et décennale.

Il a des projets de développement de son entreprise avec un agrément CLIMATISATION, entre autres.

... et toujours à VALIGNY !



Contact :

4, route des SABLONS

03360 VALIGNY

06.82.87.62.26

johan.cardoso@orange.fr